

Droit patrimonial

Par **datsol**, le **30/04/2015** à **23:45**

Bonjour je suis en 1ère, j'ai un dm de droit à rendre et dans une des questions je dois me basé sur les articles 16 et 16-1 du code civil et définir le droit patrimonial, ce que je n'arrive pas à faire. Voilà j'ai besoin d'aide ^^

Par **joaquin**, le **01/05/2015** à **08:57**

Bonjour,

Il faut fournir un minimum de travail avant qu'on puisse vous venir en aide. Commencez par donner une définition du patrimoine d'une personne puis pensez à tous les droits qui en découlent (unicité et universalité du patrimoine, droit de propriété, possession, transmission du patrimoine, etc).

Cordialement

JG